HONORAIRES DE GESTION COURANTE :

6% HT de l'encaissement total (soit **7.2%** TTC)

PRESTATIONS INITIALES	
Encaissement des loyers et des provisions sur charges locatives	
Encaissement et conservation du dépôt de garantie	
Versement des loyers aux bailleurs	
Emission des quittances et appels de loyer	
Contrôle des attestations d'assurance et contrat d'entretien du locataire	
Contrôle des attestations d'assurance bailleur	
Contrôle des diagnostics obligatoires	
Révision annuelle des loyers	
Acceptation et contrôle de la validité du congé du locataire	
Décompte lors du départ du locataire	
Gestion des provisions sur charges et régularisation des charges annuelle	
Tenue comptabilité bailleur	
Réparations urgentes inférieures à 300€	
Demande de devis pour travaux	
Lettre de relances en cas d'impayés par LRAR et recouvrement amiable	
Compte rendu de gestion trimestriel	
Vérification du bien géré à chaque remise en location	

PRESTATION ANNEXES	
Gestion technique d'entretien du logement : établissement de devis, validation du devis avec accord du bailleur, suivi de l'intervention	130€ TTC/dossier
Gestion technique d'entretien du logement : proposition de travaux, établissement de devis, validation du devis avec accord du bailleur, suivi de l'intervention	5% du montant des travaux
Gestion technique rénovation énergétique : constitution des dossiers administratifs (SOLIHA, ANAH…), exécution et suivi des travaux	5% du montant des travaux
Gestion des sinistres : déclaration, devis, suivi des travaux, indemnisation puis reversement au bailleur	130€ TTC/dossier
Frais de clôture	100€/lot
Règlement de factures et taxes diverses (sous réserve de fonds)	10€/facture
Recouvrement des créances et suivi du dossier avec huissier (frais de procédure à la charge du bailleur)	130€ TTC/dossier
Représentation en assemblée générale	100€/heure